



COMMUNE D'ANNIVIERS

Information publique

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE EXTRAORDINAIRE

LUNDI 27 AVRIL 2026 A 19H00
A LA SALLE POLYVALENTE DE ZINAL
Ouverture des portes dès 18h30

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs.
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025.
3. Présentation et approbation du projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)
4. Divers

Les documents relatifs au plan d'affectation des zones (PAZ) & règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025 sont à la disposition des citoyennes et citoyens dans le bâtiment communal à la route des Sampèlets 6 à Vissoie, pendant les heures officielles d'ouverture. Ces documents peuvent également être consultés sur le site de la Commune www.anniviers.org.

Des séances d'informations publiques auront lieu les 23 et 31 mars à 19h à la salle communale de St-Luc. Des représentants communaux seront également présents le 25 mars de 16h à 18h à la salle communale de St-Luc, pour des échanges ouverts avec la population.

Les observations éventuelles peuvent être adressées par écrit à l'administration communale, dans les 30 jours dès la présente publication.

Anniviers, le 27 février 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE